

SON SOUTERRAIN D'EXCEPTION

DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2023

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309358

Le Maire atteste la télétransmission au contrôle de légalité de l'ensemble des délibérations, le 30/03/2023 Document affiché à la Mairie pour une durée minimale de 2 mois à compter du 30/03/2023

Conformément aux articles R421-1 à R421-5 du Code de la justice administrative, les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6 Allée de l'Ile Gloriette - BP 2411 - 44041 NANTES Cedex 01 - dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. La juridiction administrative peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens (https://www.telerecours.fr)



CONSEIL MUNICIPAL Mercredi 22 Mars 2023 LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Présents: BARBIER Florian, BARRAUD Jacky, BASTIEN Patrick, BELKADI Florian, BOUCHER Yves-Marie, COUÉ Nadine, FONSECA Jorge, PELLETIER Claude, PELLETIER Louisette, TOUCHARD Anne-Laure

Absents excusés: BOBINEAU Stéphanie, BOUGUÉ Christian, RENAUDIN Magalie,

Secrétaire de séance : BARBIER Florian

Délibération n°	Objet	Décision du Conseil Municipal
2023MARS-01	ARRÊT DU PROCÈS VERBAL SÉANCE DU 22 02 2023	Adopté à l'unanimité
2023MARS-02	DEMANDE DE SUBVENTION « FONDS VERT »	Adopté à l'unanimité
2023MARS-03	VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2023	Adopté à l'unanimité
2023MARS-04	GUICHET UNIQUE DE L'HABITAT	Adopté à l'unanimité
2023MARS-05	BUDGET LOTISSEMENT « LES VIGNES » T3 - VOTE DU BUDGET 2023	Adopté à l'unanimité
2023MARS-06	BUDGET LOTISSEMENT « LES VIGNES » T4 - VOTE DU BUDGET 2023	Adopté à l'unanimité
2023MARS-07	BUDGET PRINCIPAL - VOTE DU BUDGET 2023	Adopté à l'unanimité

Le Maire, Yves-Marie BOUCHER



Document mis en ligne sur le site internet de la commune de Petosse - petosse.fr - et affiché conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 30 Mars 2023.

Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023

Publié le

ID: 085-218501740-20230322-2023MARS01-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 MARS 2023

Nº: 2023-MARS-01

Nombre de membres En exercice: 13 Présents: 10

Date de la convocation: 16/03/2023

Objet de la délibération : ARRÊT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 22 FÉVRIER 2023

Le 22 mars 2023 à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Yves-Marie BOUCHER.

Présents: BARBIER Florian, BARRAUD Jacky, BASTIEN Patrick, BELKADI Florian, BOUCHER Yves-Marie, COUÉ Nadine, FONSECA Jorge, PELLETIER Claude, PELLETIER Louisette, TOUCHARD Anne-Laure

Absents excusés: BOUGUÉ Christian, BOBINEAU Stéphanie, RENAUDIN Magalie

Secrétaire de séance : BARBIER Florian

Le Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 22 Février 2023 a été transmis à Mmes et MM. les conseillers municipaux par mail, le 16 Mars 2023.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité:

✓ ARRÊTE le procès-verbal du Conseil Municipal du 22 Février 2023.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Florian BARBIER Secrétaire de séance Yves-Marie BOUCHER Maire de PETOSSE

ID: 085-218501740-20230322-2023MARS02-DE <u>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS</u>

<u>DU CONSEIL MUNICIPAL</u>

SEANCE DU 22 MARS 2023

N°: 2023-MARS-02

Nombre de membres En exercice: 13 Présents: 10

Date de la convocation: 16/03/2023

Objet de la délibération: DEMANDE DE SUBVENTION FONDS VERT

Le 22 mars 2023 à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Yves-Marie BOUCHER.

Présents: BARBIER Florian, BARRAUD Jacky, BASTIEN Patrick, BELKADI Florian, BOUCHER Yves-Marie, COUÉ Nadine, FONSECA Jorge, PELLETIER Claude, PELLETIER Louisette, TOUCHARD Anne-Laure

Absents excusés: BOUGUÉ Christian, BOBINEAU Stéphanie, RENAUDIN Magalie

Secrétaire de séance : BARBIER Florian

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre du dispositif « Fonds Vert », une subvention peut être accordée aux projets de transition écologique, pour l'année 2023.

Considérant que les travaux de réhabilitation et de rénovation énergétique du bâtiment de la Mairie peuvent entret dans ces critères, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de présenter ce projet au titre du dispositif « Fonds Vert ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à :

- ✓ SOLLICITER une subvention au titre du dispositif « Fonds Vert » pour le projet cité ci-dessus,
- ✓ AUTORISE M. le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette délibération.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Florian BARBIER Secrétaire de séance Yves-Marie BOUCHER Maire de PETOSSE

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERA DE 10: 085-218501740-20230322-2023MARS03-DE

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 MARS 2023

Nº: 2023-MARS-03

Nombre de membres En exercice: 13 Présents: 10

Date de la convocation: 16/03/2023

Objet de la délibération : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2023

Le 22 mars 2023 à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Yves-Marie BOUCHER.

Présents: BARBIER Florian, BARRAUD Jacky, BASTIEN Patrick, BELKADI Florian, BOUCHER Yves-Marie, COUÉ Nadine, FONSECA Jorge, PELLETIER Claude, PELLETIER Louisette, TOUCHARD Anne-Laure

Absents excusés: BOUGUÉ Christian, BOBINEAU Stéphanie, RENAUDIN Magalie

Secrétaire de séance : BARBIER Florian

Monsieur le Maire expose les dispositions de l'article 1639 A du Code Général des Impôts (CGI) selon lequel le Conseil Municipal vote les taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires avant le 15 avril de chaque année.

Ces taux sont fixés conformément aux articles 1636 B sexies et 1636 B septies du CGI.

Monsieur le Maire rappelle les taux applicables en 2022 :

Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB)	35,18 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	43,66 %
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires (THS)	16,36 %

Vu l'article 1639 A du Code Général des Impôts,

Vu les articles 1636 B sexies et 1636 B septies du Code Général des Impôts,

Vu l'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023 (état 1259),

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Fixe les taux applicables en 2023 comme suit

Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB)	35,18 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (IFNB)	43,66 %
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires (THS)	16,36 %

- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Florian BARBIER Secrétaire de séance Yves-Marie BO Maire de PET

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023

Publié le

ID: 085-218501740-20230322-2023MARS04-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERAL

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 MARS 2023

N°: 2023-MARS-04

Nombre de membres En exercice: 13 Présents: 10

Date de la convocation: 16/03/2023

Objet de la délibération : GUICHET UNIQUE DE L'HABITAT

Le 22 mars 2023 à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Yves-Marie BOUCHER.

Présents: BARBIER Florian, BARRAUD Jacky, BASTIEN Patrick, BELKADI Florian, BOUCHER Yves-Marie, COUÉ Nadine, FONSECA Jorge, PELLETIER Claude, PELLETIER Louisette, TOUCHARD Anne-Laure

Absents excusés: BOUGUÉ Christian, BOBINEAU Stéphanie, RENAUDIN Magalie

Secrétaire de séance : BARBIER Florian

Monsieur le Maire rappelle, que dans le cadre du Guichet Unique de l'Habitat de la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée, la mise en place d'une participation financière de la Commune, en complément de la participation financière de la Communauté de Communes, pour l'aide directe « Façade-Toiture » octroyée aux habitations situées dans le périmètre de centre-bourg de PETOSSE.

CONSIDÉRANT que depuis le début de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat 2020-2025, un seul dossier a été présenté sur la commune,

CONSIDÉRANT la délibération 2020.OCT-1-04 du 1^{er} Octobre 2020, dans laquelle il a été arrêté le nombre de dossiers à 3 par an, soit 15 sur la totalité de l'Opération,

CONSIDÉRANT que depuis le début d'année, 3 dossiers sont en cours d'instruction et 2 autres sont attentes,

Monsieur le Maire propose, au Conseil Municipal, d'arrêter exceptionnellement le nombre de dossiers à 6 au lieu de 3, pour l'année 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, ARRÊTE, exceptionnellement pour l'année 2023, le nombre de dossiers à 6 pour l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat 2020-2025.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Florian BARBIER Secrétaire de séance

)

Yves-Marie BOUCHER Maire de PETOSSE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERA DE 10: 085-218501740-20230322-2023MARS05-DE

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 MARS 2023

N°: 2023-MARS-05

Nombre de membres En exercice: 13

Présents: 10

Date de la convocation: 16/03/2023

Objet de la délibération: BUDGET LOTISSEMENT « LES VIGNES » T3 - VOTE DU BUDGET 2023

Le 22 mars 2023 à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Yves-Marie BOUCHER.

Présents: BARBIER Florian, BARRAUD Jacky, BASTIEN Patrick, BELKADI Florian, BOUCHER Yves-Marie, COUÉ Nadine, FONSECA Jorge, PELLETIER Claude, PELLETIER Louisette, TOUCHARD Anne-Laure

Absents excusés: BOUGUÉ Christian, BOBINEAU Stéphanie, RENAUDIN Magalie

Secrétaire de séance : BARBIER Florian

Monsieur le Maire donne lecture du projet du budget Lotissement « Les Vignes » T3, pour l'année 2023.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal ACCEPTE et VOTE le budget Lotissement «Les Vignes » T3 tel que proposé :

FONCTIONNEMENT

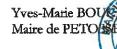
DEPENSES						RECETTES	
Article	Intitulé	Observations	Montant	Article	Intitulé	Observations	Montant
002	résultat fonct. reporté	déficit	0,00	002	résultat fonct. reporte	excédent	52 237,77
6015	Terrains à aménager	acquisition du terrain	0,00	7015	vente terrains aména	gès : Vente de parcelles	35 000,00
6045	Achat d'études	Architecte, DDE, Géomètre	0,00				
605	travaux	voirie, VRD,	62 068,08	7473	1.0		
627	Frais bancaire	Frais de dossier	0,00		18		
608/043	freis accessoires	trensfert intérêt emprunt	0,00	774			
				7083			
71355/042	Variation du stock	Annul stock initial	25 169,69	71355/042	variation terrains am	énagés - stock final	0,00
65888	Charges diverses de s	estion courante	50,00	7588	produits divers de ge	stion courantes	50,00
6611	intérêts emprunt		0,00	796/043	transfert charges	transfert int.emprunt	0,00
		TOTAL	87 287,77			TOTAL	87 287,77

investissem ent

DEPENSES						RECETTES	
Article	Intitulé	Observations	Montant	Article	Intitulé	Observations	Montant
001	résultat inv. reporté	déficit	25 169,69	801	résultat inv. reporté	excédent	0,00
1641	emprunt	remboursement capital	0,00	164	Emprunt		0,00
	Autres dettes	Avance du BP	0,00	1687	avance commune		0,00
3555/040	Stock final - terrains	intégration du stock final	0,00	3555/040	Annul stock initial-To	errains	25 169,69
		TOTAL	25 169,69			TOTAL	25 169,69

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Florian BARBIER Secrétaire de séance





ID: 085-218501740-20230322-2023MARS06-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 MARS 2023

N°: 2023-MARS-06

Nombre de membres En exercice: 13 Présents: 10

Date de la convocation: 16/03/2023

Objet de la délibération : BUDGET LOTISSEMENT « LES VIGNES » T4 - VOTE DU BUDGET 2023

Le 22 mars 2023 à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Yves-Marie BOUCHER.

Présents: BARBIER Florian, BARRAUD Jacky, BASTIEN Patrick, BELKADI Florian, BOUCHER Yves-Marie, COUÉ Nadine, FONSECA Jorge, PELLETIER Claude, PELLETIER Louisette, TOUCHARD Anne-Laure

Absents excusés: BOUGUÉ Christian, BOBINEAU Stéphanie, RENAUDIN Magalie

Secrétaire de séance : BARBIER Florian

Monsieur le Maire donne lecture du projet du budget Lotissement Les Vignes T4, pour l'année 2023.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal ACCEPTE et VOTE le budget Lotissement Les Vignes T4 tel que proposé :

FONCTIONNEMENT

			LOMOIT	COLUMN TO THE TAXA	28 100-200		
DEPENSES						RECETTES	
Article	Intitulé	Observations	Montant	Article	Intitulé	Observations	Montant
002	résultat fonct. reporté	déficit	0,00	002	résultat fonct. repo	rté excédent	26 156,36
6015 6045 605 627	Terrains à aménager Achat d'études travaux Frais bancaire	acquisition du terrain Architecte, DDE, Géomètre voirie, VRD, Frais de dossier	0,00 1 500,00 160 054,29 0,00	7015	vente terrains amér	agés : Vente de parcelles	47 000,00
The Street of the last	frais accessoires	transfert intérêt emprunt	1 300,00	774			
1355/042	Variation du stock	Annul stock initial	125 302,07	71555/042	variation terrains a	ménagés - stock final	215 000,00
65886	Charges diverses de p	 gestion courante	50,00	7.588	produits divers de	estion courantes	50,00
6611	intérêts emprunt		1 300,00	796/043	transfert charges	transfert int.emprunt	1 300,00
		TOTAL	289 506,36			TOTAL	289 506,36

INVESTISSEMENT

	DEPENSES					RECETTES			
Article	Intitulé	Observations	Montant	Article	Intitulé	Observations	Montant		
001	résultat inv. reporté	déficit	0,00	001	résultat inv. reporté	excédent	124 697,93		
1641	emprunt	remboursement capital	35 000,00	164	Emprunt		0,00		
	Autres dettes	Avance du BP	0,00	1687	avance commune		0,00		
8555/040	Stock final - terrains	intégration du stock final	215 000,00	3555/040	Annul stock initial-T	errains	125 302,07		
		TOTAL	250 000,00			TOTAL	250 000,00		

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Florian BARBIER Secrétaire de séance



Yves-Marie BOUCKERE PERONAL Maire de PETOSAR

Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023

Publié le

ID: 085-218501740-20230322-2023MARS07-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERA

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 MARS 2023

N°: 2023MARS-07

Nombre de membres En exercice: 13 Présents: 10

Date de la convocation: 16/03/2023

Objet de la délibération : BUDGET PRINCIPAL - VOTE DU BUDGET 2023

Le 22 mars 2023 à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Yves-Marie BOUCHER.

Présents: BARBIER Florian, BARRAUD Jacky, BASTIEN Patrick, BELKADI Florian, BOUCHER Yves-Marie, COUÉ Nadine, FONSECA Jorge, PELLETIER Claude, PELLETIER Louisette, TOUCHARD Anne-Laure

Absents excusés: BOUGUÉ Christian, BOBINEAU Stéphanie, RENAUDIN Magalie

Secrétaire de séance : BARBIER Florian

Monsieur le Maire donne lecture du projet du budget Principal pour l'année 2023.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal accepte et vote le budget Principal tel que proposé :



				Envoyé en préfecture le 30/03/2023	
	DÉPENSES			Reçu en préfecture le 30/03/2023 Publié le	210
FONCTIONNE	MENT:			Publié le	LU
		Prévision	Red Survey	ID: 085-218501740-20230322-202	3MARS07-DE ton
002	Report déficit de Fonct. 2022		002	Report excêdent de Fonct. 2022	22 949,18
Chap 11	Charges Générales	118 580,00	Chap 70	Produits de services	8 400,00
Chap 12	Charges du Personnel	142 913,00	Chap 73	Impots et taxes	267 000,00
Chap 14	Atténuations de produits	1 500,00	Chap 13	Atténuations de charges	200,00
Chap 022	Dépenses imprévues	America de Circum	Chap 74	Dotations / Subv	137 837,00
Chap 042	Op ordre (Amort/Cessions)	18 171,60	Chap 042	Op Ordre (Quote part subv)	842 Table - 0
Chap 65	Autres charges de gestion	44 738,00	Chap 75	Autres pdts gestion	9 500,00
Chap 66	Charges financières	10 630,29	Chap 76	Pdts financiers	2,00
Chap 67	Charges Except	1 000,00	Chap 77	Pdts exceptionnels	500,00
023	Vrt à la section d'inv	108 855,29	L. Santa	a little and a second second	and being the
	Total	446 388,18		Total	446 388,18
INVESTISSEM	ENT				
		Prévision	SAN CONTRACTOR		Prévision
001	Report déficit de Inv. 2022	194 631,22	001	Report excédent de Inv. 2022	0,0
Chap 16	Amort Emprunt	69 887,47	021	Vrt de la section de fonct	108 855,29
OP 16	MATERIELS	16 088,82	Chap 10	Dotations, fds divers (FCTVA, TAM)	119 500,0
2051	Concession, droits similaires	0,00	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	170 000,0
2158	Autres instan., materiel et outmage	1 400,00	024	Pdts de cessions	0,0
2183	Matériel de bureau et info	14 688,82	Chap 13	Subv inv. MATERIEL	0,0
OP 12	TRAVAUX DE VOIRIE	256 516,26	Chap. 13	Subv inv. VOIRIE	35 000,0
2031	Frais d'études (Amngt Voirie)	2 400,00	Chap.13	Subv inv. BATIMENTS	499 217,4
21351	Agencement (Extérieur Eglise)	6 000,00	Chap 040	Op Ordre (Amort/Cessions)	18 171,6
2116	Cimetières	2 436,00	1641	Emprunt	100 000,0
2151	Voirie (Réfection de route)	245 680,26			
OP 20	BATIMENTS DIVERS	463 620,57			1
2031	Frais d'études (Ecole et Mairie)	43 100,00			
23138	Amenagement instanation generale (Ecole et Mairie)	420 520,57			1
Chap 21	Immo Corporelles	50 000,00			
Chap 040	Op Ordre (Amort Subv)	0,00			1
	Total	1 050 744,34	Secretary of the second	Tota	1 050 744,34

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Florian BARBIER Secrétaire de séance Yves-Marie BOUCHER Maire de PETOSSE